

Évaluation de l'impact du programme européen « Initiative pour l'emploi des jeunes » en 2015

Mars 2016

Synthèse du rapport régional de l'évaluation de l'IEJ en Centre Val de Loire

Ce document constitue la synthèse du rapport régional d'évaluation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes en Centre Val de Loire, suite aux premiers travaux d'évaluation de la mise en œuvre de l'IEJ en France en 2015.



L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) a été mise en place par l'Union européenne pour lutter contre le chômage des jeunes et accélérer la mise en place de la Garantie Européenne pour la Jeunesse. Ce fonds spécifique est **abondé par le Fonds Social Européen (FSE)** et s'adresse aux régions des Etats membres dont le taux de chômage des jeunes dépasse **25%**. Il doit permettre de financer des actions en faveur des « **NEET** », les jeunes qui ne sont pas scolarisés, et qui ne sont ni en emploi, ni en formation.

La France a bénéficié d'une dotation de **310,2 millions d'euros issus du fonds spécifique IEJ**, auxquels s'ajoutent **312 millions d'euros de FSE**. Cette enveloppe a été répartie entre le Programme Opérationnel National spécifique IEJ (65% des fonds), géré par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), et 12 Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ (35% des fonds), gérés par les Conseils régionaux des territoires éligibles à l'IEJ. Au total, **16 territoires** ont bénéficié de l'IEJ en France.

La région Centre Val de Loire, avec un taux de chômage des jeunes (15-24 ans) qui s'élève à **29%** en 2012, fait partie des territoires éligibles à l'IEJ. La région est par ailleurs concernée par des **problématiques importantes de formation et de qualification** chez les jeunes. En 2014, **8,8%** des 15-24 ans entrent ainsi dans la catégorie des jeunes « **NEET** » (soit environ **24 780 jeunes**).

Au total, la région a bénéficié d'une enveloppe de **33,4 millions d'euros d'IEJ-FSE** (dotation spécifique IEJ et abondement FSE), dont **10,4 millions d'euros sont gérés par la Direccte** (autorité de gestion déléguée pour le Programme Opérationnel National IEJ), et **23,1 millions d'euros par le Conseil régional**.



Chiffres clés

L'IEJ en France c'est :

- 622** millions d'euros IEJ-FSE
- 16** territoires éligibles (13 Régions et 3 Départements)
- 1** Programme Opérationnel National spécifique IEJ, géré par l'Etat
- 12** Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ, gérés par les Conseils régionaux

Données clés
33,4 millions d'euros IEJ-FSE en Centre Val de Loire



23,1 millions d'euros IEJ-FSE gérés par le Conseil régional

IEJ	FSE	Contrepartie régionale
11,5M€	11,5M€	11,5 M€

10,4 millions d'euros IEJ-FSE gérés par la Direccte

IEJ	FSE	Contrepartie nationale
5,2 M€	5,2M€	0,8 M€

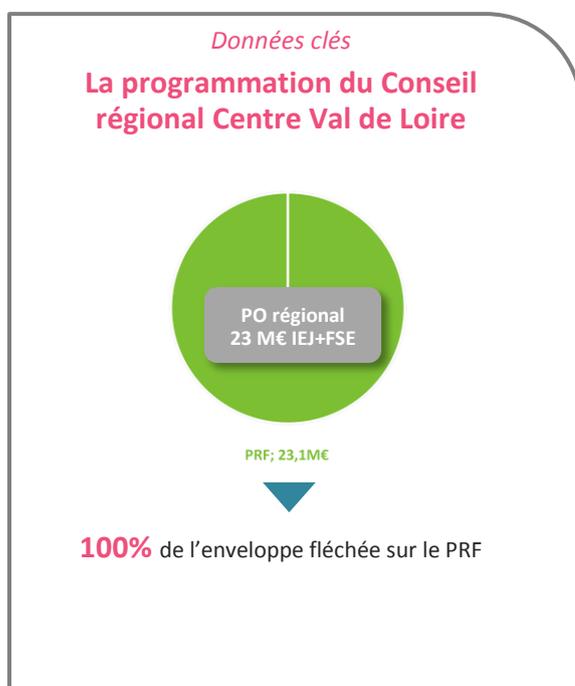


Le Conseil régional, comme la Direccte, ont fait preuve de réactivité pour programmer rapidement les fonds IEJ-FSE

Pour agir vite auprès de nombreux jeunes NEET, la France s'est engagée à programmer l'ensemble de l'enveloppe IEJ qui lui était attribuée **avant le 31 décembre 2015**. En Centre Val de Loire, **les fonds IEJ-FSE ont été programmés rapidement**, que cela soit par le Conseil régional comme par la Direccte. Cette programmation rapide tient notamment **au choix des dispositifs qui ont été financés dans le cadre de l'IEJ**.

Le **Conseil régional** a mobilisé les crédits de l'IEJ sur le financement d'actions de formation, avec une attention particulière concernant les jeunes NEETS aux actions de pré-qualification. L'objectif est d'accroître la qualification et les compétences des jeunes NEET pour améliorer le taux de qualification et l'accès à l'emploi, à travers en particulier trois grands types d'actions de formation : élaboration d'un projet professionnel, découverte des métiers, acquisition de 1ers gestes professionnels. Dans un contexte budgétaire resserré les actions de pré-qualification qui répondent le mieux aux besoins des jeunes NEETS auraient pu bénéficier de budgets plus réduits. L'IEJ a permis de maintenir ce type d'actions pour les publics NEETS.

Presque la moitié de la programmation de la **Direccte** est consacrée à des actions de repérage précoce, des actions d'accompagnement social et professionnel renforcées avec une dimension individuelle et collective, adaptées aux besoins de chaque jeune, et des actions d'immersion professionnelle par toute forme de mise en situation en milieu professionnel ou de travail. La programmation se distingue également par un nombre relativement limité d'actions programmées (15 actions), et la mobilisation de seulement 4 missions locales sur les 20 présentes dans la région. Cela s'explique par la volonté de la Direccte de ne privilégier que les projets apportant une réelle plus-value par rapport à l'offre de services existante (certains projets de Missions locales ont ainsi été écartés) : qualité de l'accompagnement des jeunes à travers le recrutement d'ETP dédiés, expérimentation de modes d'accompagnement un peu différents, augmentation significative du nombre de jeunes pris en charge dans les opérations.





L'IEJ a principalement été mobilisée pour mettre en place des parcours d'accompagnement renforcé

Quel effet « volume » peut-on attendre de l'IEJ ?

Environ **24 500 jeunes de 15 à 24 ans** peuvent être considérés comme étant dans une situation de « NEET » en 2014 en Centre Val de Loire. Parmi eux se trouvent à la fois des jeunes qui ont temporairement un statut de NEET (les jeunes diplômés par exemple, qui sont dans l'attente de leur premier emploi), et d'autres jeunes, plus vulnérables, qui sont NEET depuis plus longtemps (par exemple les jeunes décrocheurs, qui peinent à s'insérer sur le marché du travail). De fait, la population des jeunes NEET se renouvelle constamment et les données disponibles permettent uniquement de réaliser une photographie à un « instant T », qui ne prend pas en compte les flux de jeunes qui entrent et sortent de cette population de « NEET ».

En Centre Val de Loire, le **Conseil régional** vise à atteindre **7 150 jeunes NEET sans qualification dans le cadre de son Programme Opérationnel** 255 des 582 actions programmées ont débuté, dont 24 actions d'insertion et 231 de qualification (soit 88% de la tranche 2015 et 43 % des tranches 205 et 2016). 3 944 stagiaires de moins de 26 ans sont entrés dans ces actions.

Le Programme Opérationnel National IEJ s'est fixé une cible de 300 000 jeunes NEET à atteindre via les actions financées par l'IEJ. Cette cible n'a pas fait l'objet d'une déclinaison territoriale. Pour la **Direccte**, les seules données disponibles concernent les cibles établies par les opérateurs, pour chaque projet financé. Les actions financées visent au total environ **6 000 NEET**. A fin 2015 1 379 jeunes sont rentrés dans les actions relevant du PO national, et les actions relevant du GIP FTLV-IP sont particulièrement bien avancées

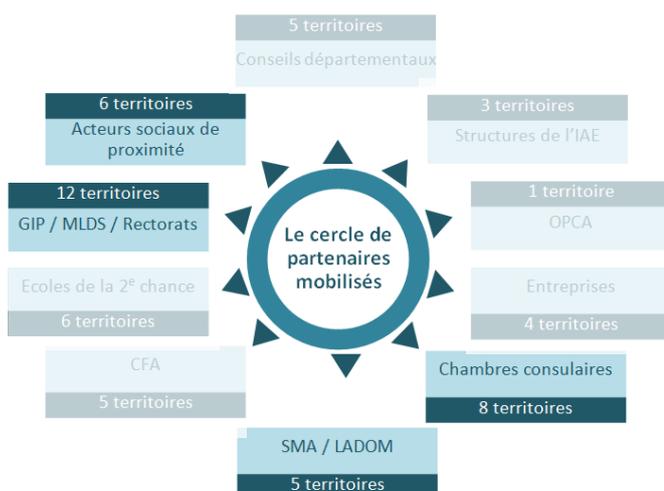


Chiffres clés

Les jeunes NEET visés par l'IEJ en Centre Val de Loire

PO régional	7 150 jeunes NEET ciblés 3 944 participants
Actions Direccte	3 525 jeunes NEET ciblés 1 122 participants

Quels effets de l'IEJ sur la diversification des actions et la novation ?



Pour le **Conseil régional**, le fléchage de l'IEJ sur le PRF permet de **maintenir à niveau un dispositif emblématique de la Région**, tout en y apportant des innovations pour l'adapter au profil des NEET, et de financer des actions pressenties (E2C et Cap'Artisanat).

La programmation de la **Direccte** exprime assez clairement son choix de cibler des actions innovantes. La logique d'appel à projets a finalement conduit à mobiliser peu d'acteurs et a fortiori peu d'acteurs nouveaux : 4 des 20 Missions locales du territoire se sont mobilisées. Par ailleurs, le type d'acteurs mobilisé est peu varié au regard de ce qui a pu être fait sur d'autres territoires. Enfin, sur les 13 porteurs de projet au niveau de la DIRECCTE, 9 avaient déjà bénéficié de financements européens dans le cadre de la programmation FSE 2007-2013. La novation est davantage à observer au niveau des actions en termes de contenu et de population ciblée (« Je fais, je sais » du GIP GTLV-IP ; Mission locale d'Orléans).



Quels effets de l'IEJ sur l'accompagnement des jeunes NEET ?

Avec le financement d'ETP « dédiés », l'IEJ vise à soutenir des actions d'accompagnement renforcé, favorisant l'intensification de la relation conseiller-jeune, et la multiplication des supports pédagogiques (temps individuels, collectifs, immersions en entreprises...). Le PO régional Centre-Val de Loire évoque aussi rapidement ce renforcement qualitatif mais avec une approche plus focalisée sur la formation. Le conseil régional a fait le choix de financer également la rémunération des jeunes en formation, afin de leur donner toutes les chances de réussir leur parcours de formation. C'est également une manière d'accompagner plus qualitativement le parcours du jeune.

La **Directcte** a décliné cette ambition d'un accompagnement de qualité dans son Appel à Projets. Ainsi, sur le territoire de la région, les opérateurs ont pu **renforcer ou ajouter des actions à leur boîte à outils** : intensification de la relation conseiller-jeune en mettant en place des référents dédiés, renforcement de la dynamique des ateliers individuels ou collectifs, mises en situation professionnelles et enrichissement thématique de l'accompagnement. **Les premiers résultats quantitatifs** sur les sorties de jeunes paraissent encourageants, même s'il faudra lorsque ceux-ci seront plus complets, réaliser une analyse précise au regard des effets attendus des logiques d'ETP dédiés. Du point de vue qualitatif, les personnels recrutés, comme les jeunes eux-mêmes soulignent la plus-value de ces dispositifs d'accompagnement renforcé pour la qualité du suivi des jeunes NEETs.

Quels effets de l'IEJ sur la mise en place de « parcours » ?

En **Centre Val-de Loire**, la notion de « parcours » est explicitée dans le **PAR** sous l'angle de la **nécessaire articulation des actions et des PO entre eux**, facilitant le cas échéant les allers-retours d'un jeune entre les actions relevant des PO national et régional, de manière à pouvoir lui proposer un **parcours complet et intégré**. Ainsi, un dispositif IEJ financé dans le cadre du PO national peut dans la logique posée en région Centre-Val de Loire, s'articuler de diverses manières, soit avec d'autres dispositifs IEJ (du PO National ou du PO régional), soit avec d'autres dispositifs de droit commun.

Données clés

Accompagnement renforcé « Je fais, je sais » pour les jeunes sous main de justice

Objectif

L'action consiste en une adaptation des démarches portfolio réflexif : il s'agit d'aider le jeune à capitaliser et tirer des enseignements positifs de son vécu et de ses expériences (y compris négatif, voire illégal), pour identifier des compétences et les valoriser dans un projet d'insertion professionnelle ou de formation

Le projet prévoit aussi, dans le cadre d'un **projet de recherche, des temps de partage a posteriori entre les éducateurs pour formaliser la démarche et être en mesure de la reproduire à plus grande échelle**

GIP Formation tout au long de la vie-Insertion professionnelle

72 000€ de fonds FSE-IEJ - (2,3% de la prog. PO national)

Données clés

Soutien au repérage et à l'accompagnement des jeunes sans solution de formation ou d'insertion

Objectif

Renforcement de 5 assistants de plateforme pour renforcer les PSAD sur les actions de repérage des jeunes dans les listes SIEI

Renforcement de 6 emplois MLDS pour accompagner des jeunes dans la durée sur des dispositifs en lycée professionnel : travail sur l'élaboration d'un projet de formation réalisable, consolidation des savoirs de base et forte alternance avec entreprise pour permettre à ces jeunes de valider leurs projets. Entrée dans un parcours en alternance ou apprentissage

GIP Formation tout au long de la vie-Insertion professionnelle

1 670 000 € de fonds FSE-IEJ -(48% de la prog. du volet déconcentré)



L'IEJ permet avant tout d'accompagner « mieux » et « plus » des jeunes déjà connus et de conforter les partenariats préexistants

Quels effets de l'IEJ sur les profils de jeunes NEET accompagnés ?

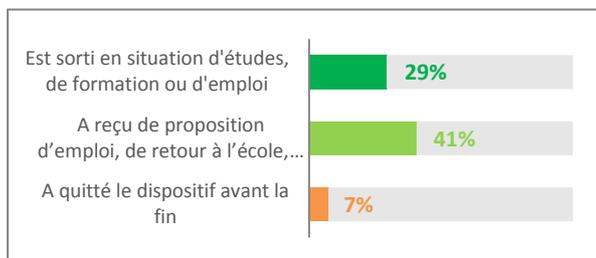
L'étude du profil des jeunes entrés dans les dispositifs soutenus par l'IEJ montre tant au sein des actions du Conseil régional que de la Direccte, que la part des jeunes manifestant des freins importants à l'emploi (jeunes peu qualifiés, bénéficiant d'une reconnaissance de handicap) est plus importante qu'au niveau national. Sur le champ du PO national, cela se traduit aussi par des profils de jeunes en situation de logement précaire.

Au 31 décembre 2015, les résultats en matière d'insertion apparaissent positifs au regard des objectifs fixés **dans le cadre du PO national**. A l'issue des actions du volet déconcentré soutenues par l'IEJ, les taux de sortie vers l'emploi et vers la formation sont supérieurs aux objectifs fixés dans le PO national avec 68% de sorties « positives ». Ce taux est globalement supérieur à celui constaté au niveau national (52% de sorties positives), mais se décompose différemment (31% de sortie vers un emploi durable, 7% vers un autre emploi et 14% vers une formation ou des études au niveau national). Le taux d'abandon en cours de dispositif est au niveau de l'objectif du PO. Au niveau du PO régional, les résultats sont supérieurs aux objectifs fixés pour les trois indicateurs : le taux d'abandon est relativement faible 14%, et le taux de jeunes ayant reçu des propositions s'élève à 36%. Enfin, 25,5% des jeunes sont sortis en études, en formation ou en emploi.

Données clés

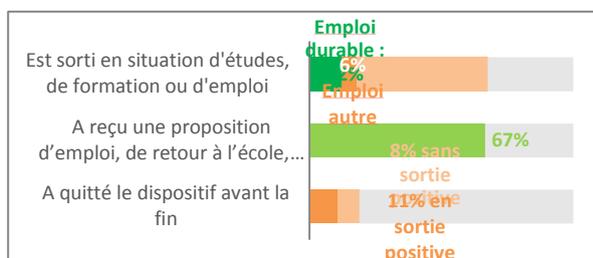
Les premiers résultats sur les actions financées par la Direccte

Objectifs en matière de sorties fixés par le PO national



300 000 jeunes

Sorties au 31/12/2015 sur les actions de la Direccte

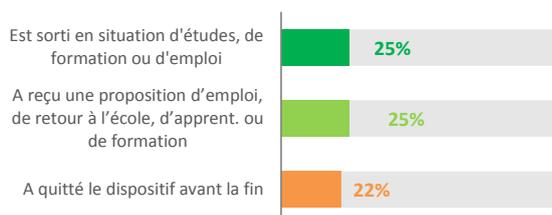


~ 770 jeunes dans l'échantillon

Données clés

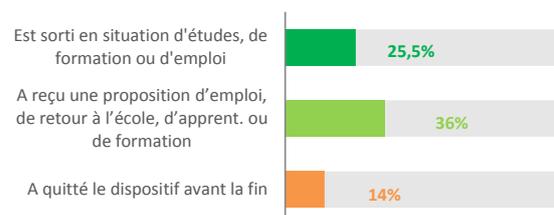
Les premiers résultats sur les actions financées par le Conseil régional

Objectifs en matière de sorties fixés par le PO régional



7 150 jeunes

Sorties au 31/12/2015 sur les actions du Conseil régional



2604 jeunes dans l'échantillon



Quels effets de l'IEJ sur les partenariats locaux ?

La portée de l'IEJ sur les partenariats locaux est difficile à évaluer à ce stade. L'articulation des dispositifs entre eux sur le territoire de la région Centre est peu développée. En effet, comme dans la quasi-totalité des territoires, l'animation territoriale a eu peu de temps pour se développer. Si l'ensemble des opérateurs rencontrés ont souligné la qualité de l'accompagnement dont ils ont bénéficié de la part de la DIRECCTE pour construire leur projet, ils indiquent également ne pas avoir eu d'échanges avec les autres opérateurs du territoire dans cette phase de construction. De même, une fois actions effectivement programmées et déployées, l'animation territoriale, se fait majoritairement informellement en bilatérale « action par action », « opérateur par opérateur » parfois même à l'initiative des opérateurs dans le cadre de leur COPIL

Les autorités de gestion ont mis en place des modes de travail et de relation qui vont dans le bon sens. Cependant, les relations entre autorités de gestion restent encore très institutionnelles et ne permettent pas de piloter effectivement la réalisation de l'objectif conjoint de favoriser des parcours intégrés de jeunes. De même, l'animation territoriale des opérateurs est insuffisante pour faciliter les échanges entre eux. Ce sont plus les bonnes relations entre les opérateurs du territoire qui permettent aujourd'hui d'éviter trop de redondances entre acteurs et projets, plutôt qu'une animation volontariste par les autorités de gestion.

Les recommandations pour la poursuite de l'IEJ en Centre Val de Loire

Thématique	Acteur	Détails de la recommandation	Horizon temporel d'atteinte des résultats	
			Court terme	Moyen terme
Approche de programmation	Direccte, Conseil Régional et acteurs du CREFOP	Réaliser un diagnostic territorial plus détaillé : <ul style="list-style-type: none"> Sur les jeunes NEET de la région pour mieux identifier/comprendre leurs besoins Sur l'offre d'accompagnement du territoire et ses lacunes 		X
	Direccte et Conseil Régional	Adopter une approche encore plus concertée dans la préparation de la mise en œuvre de l'IEJ : plan d'action régional Etat-Région, actions de communication communes, appel(s) à projet commun(s), etc.		X
		Favoriser la mise en place de réponses communes, intégrées aux appels à projets (les appels pourraient inciter, dans leurs critères de sélection, à la pluridisciplinarité et à la mise en place de démarches intégrés)		X
	DGEFP, ARF et Conseil Régional	Adopter une approche encore plus proactive dans le démarchage et l'accompagnement de nouveaux partenaires en s'appuyant sur un diagnostic territorial plus poussé		X
Prévoir de nouveaux champs de données dans les outils de suivi (nombre de participants cibles, dépenses effectives) et éventuellement les types d'actions engagées auprès de chaque jeune (ateliers collectifs, entretiens individuels, mises en situation, etc.) dans l'optique d'une évaluation contrefactuelle en 2018		X	X	
Pilotage des impacts et des résultats	Direccte, Conseil Régional et opérateurs	Engager une réflexion approfondie sur la mutualisation des outils et des données entre PO national et PO régional		X
		Surveiller de près la consommation effective des enveloppes notamment sur les actions critiques (Conseils Départementaux, PRF) en s'appuyant sur les instances existantes (Comités de Suivi)	X	
Animation du déploiement	Direccte, Conseil Régional, opérateurs	Surveiller de près l'état des lieux des sorties pour détecter au plus tôt les écarts par rapport aux objectifs fixés par les PO (notamment du fait de 1 ^{ers} résultats de sortie inférieurs à la moyenne nationale) et mettre en place les plans d'actions adéquats	X	
		Structurer et renforcer l'animation territoriale à l'échelle infra-régionale et régionale en organisant plus régulièrement des réunions communes avec l'ensemble des opérateurs pour s'assurer de l'articulation des actions et de la mise en place de parcours	X	
		Favoriser les échanges et la mutualisation des bonnes pratiques avec les autorités de gestion d'autres régions (ex. : Nord-Pas-de-Calais ou Champagne-Ardenne en raison des similarités de programmation	X	

PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES EN METROPOLE ET OUTRE-MER (IEJ)

